



Conditions particulières de ventes BahiaB Ecoturismo Ltda

1. Conditions particulières de ventes

-L'inscription a l'un de nos voyages et/ou le fait de déposer un acompte implique automatiquement que le Client accepte ipso facto nos conditions générales et particulières de ventes. Le Client ne peut en aucun cas se prévaloir ensuite de ne pas les avoir connu au moment de sa réservation.

-La réservation sera finalisée par le versement d'un acompte. Ce dernier sera au moins équivalent à 50% du montant total du voyage.

-BahiaB transmettra au Client par email un descriptif récapitulatif du voyage (jour à jour)
Attention : L'inscription ne sera considérée comme définitive qu'après le versement de l'acompte.

-Le règlement du solde devra impérativement être effectué au plus tard 30 jours avant le départ de France sans rappel de la part de BahiaB. Tout Client n'ayant pas versé le solde à la date convenue sera considéré comme ayant annulé son voyage sans qu'il puisse se prévaloir de cette annulation.

-Le Client garantit la véracité et l'exactitude des informations fournies par ses soins ou tout autre membre de sa famille, de son groupe, de son entreprise.

-Le Client reconnaît avoir la capacité de contracter aux conditions décrites, c'est à dire être âgé d'au moins 18 ans, être capable juridiquement de contracter et ne pas être sous tutelle ou curatelle.

2. Modification

BahiaB se réserve le droit d'annuler un voyage jusqu'à 21 jours avant la date du départ, par manque de participants ou à cause des conditions exceptionnelles sur le terrain, en restituant les sommes versées ou en proposant un séjour assez similaire avec, bien entendu, un réajustement du tarif.

Sauf demande préalable acceptée par BahiaB, toute demande de modification ou de report émanant du Client sera considérée comme une annulation et encourra les frais d'annulation prévus ci-après.

3. Annulation

L'annulation, du fait du Client, d'une ou de plusieurs des prestations incluses dans le descriptif récapitulatif du voyage ne pourront en aucun cas être déduites et/ou remboursés.

L'annulation du voyage, du fait du Client, entraînera le versement d'indemnités forfaitaires selon le barème suivant :

-Plus de 60 jours avant la date effective du début de nos prestations : une somme forfaitaire de 100 € par personne sera retenue.

-Entre 59 et 31 jours avant la date effective du début de nos prestations : une somme forfaitaire de 200 € par personne sera retenue.



-Entre 30 et 20 jours avant la date effective du début de nos prestations : 30% du prix total du voyage sera retenu.

-Entre 19 et 15 jours avant la date effective du début de nos prestations : 50% du prix total du voyage sera retenu.

-De 14 à 2 jours avant la date effective du début de nos prestations : 80% du prix total du voyage sera retenu.

-Moins de 48 heures avant la date effective du début de nos prestations ou non présentation au lieu de rencontre convenu : 100% du prix total du voyage sera retenu.

Cas particuliers : 100% du prix total du voyage sera retenu pour Carnaval, Semaine Sainte, Noël, Réveillon et autres dates fériés.

Si BahiaB Ecoturismo Ltda se trouvait dans l'obligation d'annuler un voyage par suite d'évènements de force majeure, le client serait remboursé des sommes versées mais ne pourrait toutefois prétendre à aucune indemnité.

Vous pouvez vous protéger contre ces frais d'annulation en souscrivant une assurance au moment de votre inscription. Nous vous invitons à consulter votre assureur.

Le prix du voyage et les frais supplémentaires ne peuvent en aucun cas être remboursés lorsque le participant ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés dans le jour à jour, ou encore si par suite de non présentation des documents de voyage (passeports, visas...), il se trouve dans l'impossibilité de prendre le départ au jour et à l'heure indiquée.

4. Assurances assistance-rapatriement et annulation-bagages-retour impossible

BahiaB ne fournit aucune assurance. Si vous désirez vous prémunir contre les frais d'une éventuelle annulation de votre voyage, un rapatriement suite à une maladie et/ou un accident, une hospitalisation, contre la destruction ou la perte de vos bagages et contre le retour impossible lié à un cas de force majeure, nous vous invitons à consulter votre assureur.

5. Prix

Les tarifs indiqués s'entendent de façon forfaitaire. Ils sont exprimés en euro, par personne, et établis en fonction des conditions économiques prévalant au moment de leur communication.

Les prix pourraient être modifiés, si les variations du taux de change nous y obligeaient, de la façon suivante :

1. si l'augmentation est égale ou inférieure à 10%, le supplément devra nous être réglé dans tous les cas.
2. si l'augmentation est supérieure à 10% et intervient plus de 30 jours avant la date du départ, les Clients auront la faculté soit d'annuler leur réservation sans frais, dans un délai de trois jours après avoir été avisés, soit d'accepter le nouveau prix.



6. Responsabilités

Durant tout le voyage, chaque participant est tenu de respecter toutes les réglementations et formalités de police et de santé exigées par les autorités du pays. BahiaB répond du bon déroulement du voyage sans toutefois pouvoir être tenue pour responsable des cas fortuits (mauvaises conditions météorologiques, problèmes logistiques imprévus...), des cas de force majeure (grève, catastrophe naturelle...) ou du fait de tiers. Le descriptif général des programmes peut être sujet à des modifications d'itinéraire dues à des circonstances exceptionnelles. L'organisateur se réserve le droit de

Fournir des prestations similaires en cas de difficultés locales et ne peut être tenu pour responsable de telles modifications. Chaque participant est seul juge de son aptitude personnelle à effectuer ce type de voyage ainsi que les activités proposées.

La responsabilité de BahiaB ne saurait être engagée en cas d'accident lors de la pratique des activités, lors des transferts et plus largement lors du voyage. Chaque participant est responsable de sa conduite. Toutes décisions de nos guides et/ou accompagnateurs seront exécutoires.

7. Réclamations

Malgré le soin apporté à la conception de nos voyages, il peut arriver que des observations sur leur bon déroulement nous soient opposables. Nous vous invitons à les formuler par écrit, au plus tard dix jours après votre retour, par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de litige, seuls les tribunaux de Valença, Bahia, Brésil, sont compétents.